

Des informations toujours à jour pour bénéficier de vos justes droits Caf.

► Travail, situation familiale, départ d'un enfant du foyer, changement de coordonnées bancaires... Pour bénéficier de tous vos droits et éviter de devoir rembourser la Caf, vous devez immédiatement lui signaler vos changements de situation. Sur le caf.fr ou l'application mobile Caf-Mon Compte, c'est facile !

► Vérifiez régulièrement que votre situation est à jour dans l'Espace Mon Compte, rubrique Mon Profil sur le caf.fr. Cela peut vous éviter de devoir rembourser la Caf ou de perdre des droits !

💡 Pour vous aider à utiliser l'Espace Mon Compte, faire vos démarches en ligne, suivre le traitement de votre demande ou encore vos versements, retrouvez nos fiches et informations pratiques sur caf.fr.